

Lycée Sophie Berthelot,

Boulevard Gambetta

62100 Calais

Conseil d'administration du 27 novembre 2008

Les annonces faites par le Ministre de l'Education Nationale sur le projet de réforme de la seconde devant s'appliquer dès la rentrée prochaine soulèvent de nombreuses inquiétudes :

1°) La diversité de l'offre de formation ne sera pas accrue mais REDUITE :

Le passage à 21 heures « d'enseignement général » va inciter les familles à choisir dans le cadre des modules « exploratoires » ou « d'approfondissement » les disciplines qui perdent des heures (lettres, maths, SVT, physique-chimie...) au détriment des options actuelles (latin-grec, LV3, SES, MPI, ISI...). Cette diminution horaire va entraîner une diminution des postes d'enseignants, déjà programmée dans le projet de budget 2009. Il s'agit dans cette réforme de justifier pédagogiquement une politique de réduction budgétaire.

Le ministre ne dit rien sur le travail en demi-classe qui atteint 7 heures dans la seconde actuelle, pourtant ces dédoublements sont bénéfiques par l'aide qu'ils apportent aux élèves.

Qu'advient-il

des options facultatives (grec-latin, LV3, théâtre, arts plastiques, musique...) ?

des options artistiques « lourdes » (théâtre, arts plastiques, musique) ?

des sections européennes (anglais et allemand) ?

de la section sport-étude « basket et GRS » ?

qui sont des spécificités importantes de notre établissement !

2°) La réforme est menée avec une précipitation inquiétante et peu sérieuse :

-au stade actuel aucun des nouveaux programmes n'est décidé, les éditeurs ne peuvent proposer ni même préparer des manuels scolaires ?

-comment, par ailleurs concevoir un programme de seconde alors que le cycle terminal lui-même n'est pas défini DU TOUT ?

-comment informer les élèves de troisième sur les choix qu'ils doivent faire alors que la version finale de la réforme est loin d'être fixée ? (Rappelons que c'est en novembre que les brochures de l'ONISEP sont distribuées aux collégiens de troisième)

3°) Avec la semestrialisation annoncée la réforme va engendrer de nombreuses difficultés et peser lourdement sur les équipes administratives :

Comment prévoir les moyens nécessaires à la DHG ?

Comment organiser les services des enseignants et les emplois du temps qui seront redéfinis après la semaine de « bilan » ?

Selon quels critères se fera réellement l'inscription dans ces modules ?

Loin de la liberté de choix tant annoncée, les élèves seront sans doute incités localement à choisir un module exploratoire ou d'approfondissement pour « remplir » les modules où il y aura des places.

L'imposition d'une réforme sans réelle concertation et de manière précipitée pose de trop nombreux problèmes alors qu'elle ne résout pas ceux du lycée d'aujourd'hui.

C'est pourquoi les élus des enseignants au Conseil d'Administration du lycée S. Berthelot demandent **l'abandon de cette réforme**. Ils demandent l'ouverture de véritables négociations avec tous les acteurs de la communauté éducative pour transformer le lycée et améliorer la réussite de tous les élèves.